



PETITE RADE PRUDENCE

DANGER

PRUDENCE

PASSAGE INTERDIT

**TOULON**  
**AVIRON TOULONNAIS**  
 Fédération Française des Sociétés d'AVIRON

Toulon, le Lundi 28 avril 2014

Monsieur ROQUEL Jean  
 Président aviron toulonnais

Chère Adhérente, Cher Adhérent

Ce samedi 26 avril 2014, j'ai subi un sévère avertissement du commandant du port avec comme perspective la remise en question de notre autorisation de navigation dans la zone portuaire, pour ainsi dire l'existence même du club.

**Les faits :** Nous n'avons pas respecté les instructions du bateau pilote qui régleme l'entrée et la sortie du port (bateau de croisière, ferries, bateau militaire ...).

J'ai immédiatement réuni « les présents » pour leur signifier l'injonction du commandant de port et la sanction administrative envisagée.

**Nous n'aurons plus droit à l'erreur.**

Avant que je réunisse le conseil d'administration afin d'engager les réformes indispensables, je vous demande d'être particulièrement vigilant quant au respect des zones de circulation et des règles de sécurité. Il faut que nous soyons absolument irréprochables.

Je vous joins cette présentation de plan de navigation mais si vous avez le moindre doute prenez contact avec Monsieur Brach Papa, responsable de la sécurité et bien entendu avec Monsieur Jaquot Franck, entraîneur de l'aviron toulonnais qui a en charge la formation de chacun de nous.

Je vous souhaite de passer une bonne fin de saison tout en vous précisant que des changements importants seront mis en place pour la saison prochaine.

J'espère que ce message sera bien compris par tout le monde

Cordiales salutations.

Jean ROQUEL

Quai des Pêcheurs – 83000 TOULON – Téléphone : 04 94 41 19 90  
 N° SIRET : 343 026 860 00019 – Agrément Jeunesse et Sports N° 9564 du 20/01/50